

*Initiatives ministérielles*

**Des voix:** Le vote!

**La présidente suppléante (Mme Sparrow):** Le vote porte sur l'amendement.

Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**La présidente suppléante (Mme Sparrow):** Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**La présidente suppléante (Mme Sparrow):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**La présidente suppléante (Mme Sparrow):** A mon avis, les «non» l'emportent.

Conformément à l'ordre adopté le mardi 7 novembre 1989, le vote par appel nominal sur la question dont la Chambre est saisie est reporté au jeudi 9 novembre 1989, à midi.

Comme il est 19 h 24, la Chambre s'ajourne à demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 25.)